

## Cours n° 11

### Les signes abrégiateurs propres à la lettre « P »

#### Les signes abrégiateurs propres à la lettre « P »

Sous l'ancien régime la lettre « P » était à l'origine de trois signes abrégiateurs distincts. Ces derniers prenaient position en lieu et place de la syllabe qu'ils abrégeaient.

- **Le signe abrégiateur des syllabes « PAR/PER » :**

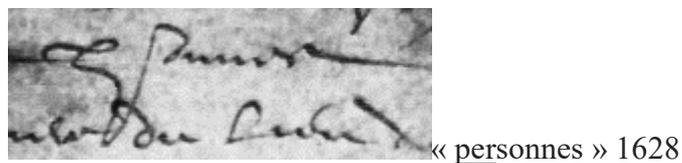
Un signe unique était utilisé pour abréger ces deux syllabes.

Ce signe pouvait prendre place en début comme en milieu de mot.

La forme de ce dernier est celle d'un « P » dont la partie sous la ligne d'écriture est bouclée de la gauche vers la droite.

Très schématiquement, l'on pourrait avancer que ce signe ressemble à notre « L » majuscule posé sur la ligne d'écriture.

En voici quelques exemples :



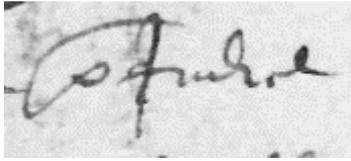
Vous l'aurez remarqué, la graphie de ce signe n'est pas immuable, elle se fond dans l'écriture du scribe pour en revêtir les caractéristiques.

- **Le signe abrégiateur de la syllabe « PRE »**

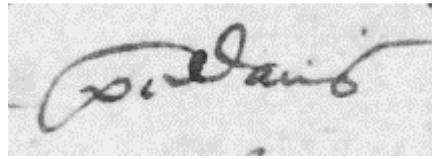
Ce signe abrégiateur se compose de la lettre « P » surmontée par un titulus d'abréviation prenant la forme d'un trait tracé au dessus de cette dernière, lié ou non à elle à l'aide d'un trait de plume.

En voici quelques exemples :

Le titulus d'abréviation est ici relié à la lettre « P » par un trait de ligature.



« préjudice » 1590

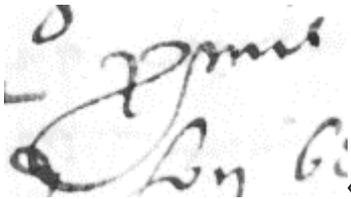


« précedans » 1591

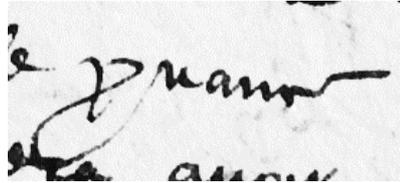
- **Le signe abrégiateur de la syllabe « PRO »**

Ce signe, à la différence des deux précédents, se construit à partir de la tête de la lettre « P ». Le scribe, au lieu d'arrêter son trait de plume et ainsi former, et fermer, la tête de la lettre, poursuit son trait sous la ligne d'écriture en venant couper la partie descendante de la lettre de la droite vers la gauche pour ensuite revenir sur la ligne d'écriture.

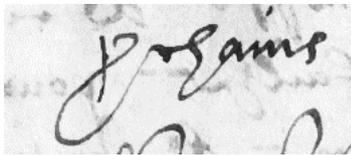
En voici quelques exemples :



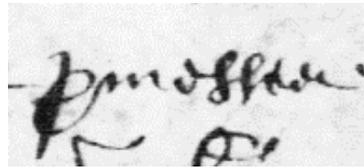
« promis » 1581



« Provance » 1586



« prochains » 1581



« promesses » 1622